



Compte-rendu n° 2 de la réunion du 26/09 /2012

Assemblée générale

Présents : Claude Portzenheim, Yves Debrigode, Shazia Manzoor, Anissa Hammoumi et Martine Delchef.

Madame L'Olivier, pendant une partie de la réunion.

Points abordés

*Accueil des nouveaux membres : Nawal Benayad, Zoubida El Laghmich, Imed Lamouchi et Jean-Charles Salverius.

*Madame L'Olivier prend la parole et remercie le comité de l'AP. existante pour le travail effectué depuis sa création il y a deux ans. Elle insiste sur l'importance du partenariat entre notre association, le corps enseignant et la direction et nous encourage à continuer dans cette voie. Suit alors l'explication et l'importance du **Conseil de Participation**. Le **C.P.** est un organisme reconnu par le décret mission. Il est constitué par des membres du P.O. de l'école, des professeurs, des élèves et des parents. Il doit se réunir au moins deux fois par an. Les désignations des délégués de classes ont débuté et demande est faite aux parents présents pour voir qui voudrait y participer. Madame L'Olivier nous fait également part que dans d'autres écoles l'association des parents réunit les sections primaire et secondaire et nous suggère de voir si ceci serait judicieux dans notre cas. Avant de quitter la réunion, Mme L'Olivier demande s'il y a des questions. - Une question est posée, à savoir si les réunions de l'AP peuvent encore avoir lieu au sein de l'école ? Madame L'Olivier n'y voit pas d'inconvénient, pour autant que nous les fassions coïncider avec d'autres réunions déjà prévues. Ceci lui éviterait des soirées supplémentaires à l'école.

- La seconde question concerne la soirée-crêpes. Maintenu ou pas ? Dans l'affirmative, ce qui semble être le cas, Mme L'Olivier suggère de prévenir de nombreux anciens élèves qu'elle rencontre et de faire fonctionner un maximum le bouche-à-oreille. Nous la remercions pour l'initiative.

- Demander à l'école d'inclure encore cette année la cotisation de 5€ par famille dans la note de frais. Demander aussi de pouvoir avoir le nom des parents qui cotisent pour pouvoir leur envoyer la newsletter et autres messages de l'AP. Madame L'Olivier suggère pour cela de prendre contact avec Madame De Decker. Claude se charge de le faire.

Madame L'Olivier quitte la réunion.

*Nous entamons le débat concernant l'AP primaire et secondaire : Fusion ou pas fusion ? L'idée peut sembler bonne, mais tentons de mettre en balance le pour et le contre :

Pour : Facilité, car mêmes bâtiments, parents en commun et projets en commun.

Contre : Il existe néanmoins des projets en secondaire qui ne concernent pas le primaire et vice et versa ; les deux AP. sont jeunes et donc encore fragiles.

En conséquence nous décidons de rester isolés de façon à mieux se consolider chacune tout en optant de « créer des ponts » entre les deux.

*Lecture et approbation du P.V. de l'A.G. de l'année passée. N'a pas été fait à proprement parlé, mais quelques points du R.O.I. ont été sujets à discussion. Nous enverrons le R.O.I. à chacun des membres qui pourront le lire et émettre leurs remarques pour la prochaine réunion.

*Nomination de deux réviseurs aux comptes et présentation des comptes de l'AP, approbation de ceux-ci. Claude détaille le montant des comptes ainsi que les dépenses faites. Tout le monde a un droit de regard sur ceux-ci. Nous essayons de voir comment faire pour renflouer d'avantage. Jean-Charles explique que dans l'AP primaire il y a eu une action « bons Delhaize » ; Des bons ont été distribués aux parents et Delhaize verse 5% des achats effectués. Cela a permis de récolter +/- 70€. Nous prendrons des renseignements pour voir si cela est réalisable dans notre AP.

*Faire part du fait que le comité est démissionnaire, mais rééligible.

- **Président** : Patricia, absente et démissionnaire non rééligible. Proposition est faite que le vice-président, Yves, devienne président. Qui est d'accord ? Qui s'oppose ? Yves est-il candidat ? Certains proposent Jean-Charles président et Yves vice-président et d'autres le contraire. Jean-Charles et Yves se

retirent pour en parler ensemble et finalement nous acceptons leur proposition, à savoir : Yves devient président et Jean-Charles vice-président.

- **Trésorier** : Claude, démissionnaire mais rééligible, le reste et sera secondé par Imed.

- **Secrétaire** : Martine, démissionnaire mais rééligible, le reste et sera secondée par Zubida.

Yves précise que ce ne sont là que des « titres » mais que tout le monde a le même droit à la parole.

*Détermination des membres pour :

- **Le Conseil de Participation** : Anissa, Claude, Zubida et Nawal.

- **Lien entre AP primaire et AP secondaire** : Shazia et Jean-Charles.

- **Lien entre AP et UFAPEC** : Shazia

- **Responsable conférence** : Shazia

*Présentation des projets de l'AP

1°) Modification du R.O.I. : - moins de 50% de présence aux réunions entraînerait une exclusion. Vote à main levée. Accepté à condition de tenir compte du motif d'absence. Il peut y avoir des empêchements justifiés.

-1 membre en conflit avec l'école entraîne également l'exclusion. Rejeté par certains qui pensent que l'AP se soumettrait à la direction de l'école et du P.O. A discuter, « l'exclusion » sera soumise au vote au cours d'une prochaine A.G. Nous en reparlerons à la prochaine réunion.

2°) Projet éducation : respect de l'autre, de la discipline et civisme.

3°) Participation financière pour l'acquisition de casiers des 5TQ : sera aussi à voir avec la direction et l'économat.

4°) Projet Auschwitz : tout est à faire et ce serait un projet à long terme +/- 2 ans. Pourrait être budgétisable en partie par la Fondation Roi Baudouin. Cela pourrait faire l'objet d'un beaucoup plus large contexte : lutte contre l'extrémisme, dangers de l'extrémisme, tout en partant de la tolérance dans cette communauté scolaire multiculturelle.

5°) Projet conférences : Le thème du Racket semble intéresser assez fort. Autres sujets émanant ce soir : décrochage scolaire, peut-on l'anticiper et détecter des signes avant-coureurs ? Shazia propose les sectes pour le 3° degré.

Prochaine réunion courant de la seconde quinzaine de novembre (à voir avec les éphémérides des réunions de parents déjà prévues).